

**SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 65.345.762 DT
SIEGE SOCIAL: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -
IDENTIFIANT UNIQUE : 492586 Z/A/M/000**

LES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18/06/2021

STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue ce jour, approuve et ratifie les modalités de son organisation.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société SAH et du groupe SAH destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice clos au 31/12/2020, décide d'approuver les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte des rapports (spécial et général) tels que présentés par les Commissaires aux Comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 et les approuvent sans aucune réserve :

- Les états financiers individuels de la Société SAH relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020, faisant apparaître un total bilan de **557 360 527DT**, un total capitaux propres avant résultat de **233 989 658 DT** et un bénéfice net de **30 894 344DT**.
- Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 du groupe SAH faisant apparaître un total bilan de **968 603 076 DT**, un total des capitaux propres part du groupe de **314 215 854 DT** et un bénéfice part du groupe qui s'élève à **33 389 210 DT**

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrêté des états financiers clos le 31 décembre 2020 et après discussions, et échange de points de vue, elle décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SAH relatif à l'exercice 2020 s'élevant à **30 894 344DT** comme suit :

Résultat bénéficiaire de 2020	30 894 344
Résultats reportés au 31 décembre 2020 (y compris 4 163 770 dinars résultats reportés antérieurs au 01/01/2014)	70 200 869
Total bénéfice distribuable avant réserve légale	101 095 213
Capital social	65 345 762
10% capital social (plafond réserve légale)	6 534 576
Réserve légale au 31 décembre 2020	6 534 576
Réserve légale supplémentaire	0
Total Résultats reportés avant distribution (*)	101 095 213
Prime d'émission avant distribution	74 228 084
Dividendes à distribuer	15 029 525
Total Résultats reportés après distribution	96 931 443
Prime d'émission après distribution	63 362 329

L'assemblée décide donc de distribuer 230 millimes par action correspondant à la somme globale de 15 029 525,260 Dinars à prélever sur :

- Les résultats reportés antérieurs au 01/01/2014 (1) : 4 163 770,000 dinars
- La prime d'émission (2) : 10 865 755,260 dinars
- Total : 15 029 525,260 dinars

(1) En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion 2014 et de l'article 47 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2018, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir de fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013 soit la distribution de dividende de 4 163 770 Dinars.

(2) L'assemblée Générale, constatant que la prime d'émission s'élevant à 74 228 084 Dinars est exonérée de l'impôt en cas de distribution, propose de distribuer un complément de dividende de 10 865 755 Dinars à prélever sur la prime d'émission. La prime d'émission après distribution s'élève à 63 362 329 Dinars

(*) dont 4 163 770 dinars résultats reportés antérieurs au 01/01/2014

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et prend acte des conclusions du dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice clos au 31/12/2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

Conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 28 des Statuts de la société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du conseil d'administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2020, une somme de Cinq Mille Dinars (5 000) Net, par administrateur, à titre de jetons de présence.

Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, remercie les membres du Comité Permanent d'Audit pour leur travail effectué durant l'exercice 2020 et décide de leur attribuer, en rémunération de l'exercice de leur activité, une somme de Cinq Mille (5 000) Dinars Net, par membre et qui sera imputée selon les conditions mentionnées dans les articles 204 et 256 Bis du Code des Sociétés Commerciales et l'article 30 des Statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION :

Après avoir constaté l'arrivée à terme des mandats d'Administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Renouveler le mandat des administrateurs suivants : Mme Jalila MEZNI, Mr Mounir EL JAEIZ et Mr Chokri MEZNI pour une nouvelle période de trois exercices, à savoir : 2021, 2022 et 2023.
- Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Vincent LE GUENNOU, en tant que nouvel administrateur pour une période de trois exercices, 2021, 2022 et 2023.

Les administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nominations et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à terme du mandat du Commissaire aux Comptes, le cabinet CAF membre de PRICEWATERHOUSECOOPERS, et décide de lui renouveler son mandat pour une période de trois exercices, à savoir : 2021, 2022 et 2023.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère à Madame Najet JEBALI, titulaire de la carte d'identité Nationale N° 05181039 tous pouvoirs, pour effectuer toutes formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi et les statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Et après échange de diverses questions, et plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 12 Heures.

Le Président

Mr. Mounir EL JAEIZ

Le Secrétaire

Mme. Najet JEBALI

Les Scrutateurs

**La Société Ekuity Capital
Représentée par Mr.Abdelbasset BEN MOUSSA**

Mr Hamadi MOKDADI

Société d'Articles Hygiéniques SA
Bilan arrêté au 31 décembre post AGO
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	2020	2019
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
<u>Actifs immobilisés</u>		
Immobilisations incorporelles	2 060 554	1 886 468
Moins : amortissements	<1 852 082>	<1 693 812>
	208 472	192 656
Immobilisations corporelles	245 460 549	208 101 345
Moins : amortissements	<94 986 108>	<80 767 688>
	150 474 441	127 333 657
Immobilisations financières	88 376 754	85 551 844
Total des actifs immobilisés	239 059 667	213 078 157
Autres actifs non courants	44 966	78 219
Total des actifs non courants	239 104 633	213 156 376
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	151 459 931	142 069 209
Moins : provisions	<1 228 282>	<1 028 583>
	150 231 649	141 040 626
Clients et comptes rattachés	135 369 692	118 203 971
Moins : provisions	<12 151 666>	<5 161 924>
	123 218 026	113 042 047
Autres actifs courants	42 514 940	27 342 648
Moins : provisions	<616 364>	<616 364>
	41 898 576	26 726 284
Placements et autres actifs financiers	4 216	4 216
Liquidités et équivalents de liquidités	2 903 427	5 549 266
Total des actifs courants	318 255 894	286 362 439
Total des actifs	557 360 527	499 518 815

Société d'Articles Hygiéniques SA
Bilan arrêté au 31 décembre post AGO
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	2020	2019*
Capitaux propres		
Capital social	65 345 762	65 345 762
Réserve légale	6 534 576	6 534 576
Subvention d'investissement	2 855 059	2 362 522
Prime d'émission	63 362 329	74 228 084
Résultats reportés	96 931 442	70 200 868
Réserve spéciale de réinvestissement	14 825 308	14 825 308
Total des capitaux propres après affectation	<u>249 854 477</u>	<u>233 497 120</u>
Passifs		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Emprunts	50 909 792	32 615 415
Autres passifs non courants	973 440	1 105 957
Total des passifs non courants	<u>51 883 232</u>	<u>33 721 372</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	91 176 717	90 036 914
Autres passifs courants	40 625 338	31 568 159
Autres passifs financiers courants	120 726 982	107 199 878
Concours bancaires	3 093 781	3 495 372
Total des passifs courants	<u>255 622 818</u>	<u>232 300 323</u>
Total des passifs	<u>307 506 050</u>	<u>266 021 695</u>
Total des capitaux propres et des passifs	557 360 527	499 518 815

* : Résultat 2019 retraité pour des fins de comparaison

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserve de réinvest. (*)	Subvention d'invest	Distribution des dividendes	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2019	65 345 762	6 031 916	74 228 084	14 825 308	2 362 522	-	62 707 637	17 797 754	243 298 983
Affectation du résultat 2019	-	502 660	-	-	-	9 801 863	7 493 231	(17 797 754)	-
Situation nette après affectation du résultat 2019	65 345 762	6 534 576	74 228 084	14 825 308	2 362 522	9 801 863	70 200 268	-	243 298 983
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	(9 801 863)	-	-	(9 801 863)
Subvention Obtenue en 2020	-	-	-	-	1 000 000	-	-	-	1 000 000
Quote-part des subventions d'investissements	-	-	-	-	(507 462)	-	-	-	(507 462)
Total des capitaux propres avant résultat	65 345 762	6 534 576	74 228 084	14 825 308	2 855 059	-	70 200 868	-	233 989 658
Résultat net 2020	-	-	-	-	-	-	-	30 894 344	30 894 344
Total des capitaux propres avant affectation	65 345 762	6 534 576	74 228 084	14 825 308	2 855 059	-	70 200 868	30 894 344	264 884 002
<i>Affectation résultat 2020 suivant décision de l'AGO</i>	-	-	-	-	-	-	30 894 344	(30 894 344)	-
<i>Dividendes distribués</i>	-	-	(10 865 755)	-	-	-	(4 163 770)	-	(15 029 525)
Total des capitaux propres après affectation résultat 2020	65 345 762	6 534 576	63 362 329	14 825 308	2 855 059	0	96 931 443	0	249 854 477

(*) Les bénéfices réinvestis, en application des dispositions du code d'incitations aux investissements, sont inscrits dans un « compte de réserve spéciale d'investissement »